

RCS : AGEN
Code greffe : 4701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00041
Numéro SIREN : 529 770 646
Nom ou dénomination : GEORHIN

Ce dépôt a été enregistré le 09/05/2023 sous le numéro de dépôt 2322

Bilan Actif

GEORHIN

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	9 608 164	314 238	9 293 926	8 822 155
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	9 608 164	314 238	9 293 926	8 822 155
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	251 373	147 314	104 059	142 064
Autres immobilisations corporelles	168 462	152 038	16 425	74 567
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	419 836	299 352	120 484	216 630
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 526 505	2 526 400	105	161 345
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	633		633	2 961
TOTAL immobilisations financières :	2 527 138	2 526 400	738	164 306
ACTIF IMMOBILISÉ	12 555 137	3 139 990	9 415 147	9 203 091
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	1 173 971	809 962	364 009	724 095
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	1 173 971	809 962	364 009	724 095
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	4 000		4 000	4 000
Créances clients et comptes rattachés	34 633 018	28 849 386	5 783 632	5 725 485
Autres créances	39 608 938	38 384 032	1 224 906	5 407 506
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	74 245 956	67 233 418	7 012 538	11 136 991
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	547		547	2 771 971
Charges constatées d'avance	1 712		1 712	186 424
TOTAL disponibilités et divers :	2 260		2 260	2 958 394
ACTIF CIRCULANT	75 422 187	68 043 380	7 378 806	14 819 480
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	87 977 324	71 183 370	16 793 954	24 022 571

Certifiés conformes

Bilan Passif

GEORHIN

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 3 210 000	3 210 000	3 210 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	33 304	33 304
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(62 536 470)	632 766
Résultat de l'exercice	(1 386 080)	(63 169 236)
TOTAL situation nette :	(60 679 246)	(59 293 166)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	228 330	228 330
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	(60 450 916)	(59 064 836)
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	1 301 451	1 301 451
AUTRES FONDS PROPRES	1 301 451	1 301 451
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 639 569	16 305 383
Emprunts et dettes financières divers	54 132 151	54 288 321
TOTAL dettes financières :	67 771 719	70 593 704
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 340 303	5 313 454
Dettes fiscales et sociales	5 831 396	5 878 798
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	8 171 700	11 192 252
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	75 943 419	81 785 956
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	16 793 954	24 022 571

Compte de Résultat (Première Partie)

GEORHIN

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	535 787		535 787	41 306 169
Chiffres d'affaires nets	535 787		535 787	41 306 169
Production stockée				(25 029 161)
Production immobilisée			471 771	8 822 155
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			300 574	59 228
Autres produits			28	6 493
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 308 160	25 164 884
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises			433 422	(420 095)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			79	1 134
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				8 822 155
Autres achats et charges externes			820 986	16 452 195
TOTAL charges externes :			1 254 487	24 855 389
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			6 578	18 998
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			184 398	450 652
Charges sociales			67 179	184 987
TOTAL charges de personnel :			251 578	635 639
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			64 653	143 558
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			325 343	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			389 995	143 558
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			591	2 759
CHARGES D'EXPLOITATION			1 903 230	25 656 344
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(595 069)	(491 459)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

GEORHIN

Période du 01/01/21 au 31/12/21

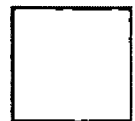
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(595 069)	(491 459)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		24 471
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	442 967	459 196
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	442 967	483 667
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	209 138	40 701 294
Intérêts et charges assimilées	712 321	2 250 969
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	921 460	42 952 263
RÉSULTAT FINANCIER	(478 493)	(42 468 596)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(1 073 562)	(42 960 056)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 696	8 832 353
Produits exceptionnels sur opérations en capital	69 437	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	76 133	8 832 353
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	84 277	10 138
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	53 862	6 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	224 293	29 187 442
	362 433	29 203 580
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(286 300)	(20 371 227)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	26 218	(162 047)
TOTAL DES PRODUITS	1 827 260	34 480 904
TOTAL DES CHARGES	3 213 340	97 650 140
BÉNÉFICE OU PERTE	(1 386 080)	(63 169 236)

Annexe



Handwritten signature



Désignation de la société : **SAS GEORHIN**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31 décembre 2021, dont le total est de 16.793.954 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1.386.080 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés au 7 juin 2022.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règles générales

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent les dispositions du règlement ANC N°2016-07 du 4 Novembre 2016 du Comité de la réglementation notamment le plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

GeoRhin est l'entité du groupe chargée de réaliser les études techniques des projets de géothermie. Ces projets sont destinés à être hébergés dans des entités ad hoc qui porteront les investissements matériels et les financements levés. Pour ce fait, ces coûts de développement sont activés.

Ainsi, le développement d'un projet Géothermie s'étend sur une période minimale de 4 ans. Cette période, qui s'achève à la mise en construction de l'unité de géothermie profonde, peut se découper en 4 phases distinctes précédant l'exploitation :

- Obtention des PER (I)
- Forage (dont travaux exploratoires géosciences) (II)
- Construction (2°puits) (III)



- Installation de surface (IV)

Toutes ces phases nécessitent la mise en œuvre de moyens humains et techniques spécifiques générateurs de coûts pour l'entreprise : salaires, frais de déplacement et de fonctionnement, frais d'études extérieures ou investissements en divers équipements.

L'obtention de PER (I) est une étape clé du développement puisqu'elle donne une exclusivité territoriale de 5 ans renouvelable 2 fois. Le titulaire de ce titre minier est le seul à pouvoir commercialiser, donc le seul à pouvoir établir une installation en profondeur et en surface. Il a donc en tant que tel une valeur généralement évaluée en fonction de la ressource disponible. Nous ne sommes pas encore en mesure de déterminer cette valeur. Les dépenses engagées dans cette phase préliminaire, avant l'obtention du PER, sont comptabilisées en charges.

Grâce au PER, la phase d'exploration (de forage) (II) devient possible.

Le démarrage des forages nécessite au préalable des travaux exploratoires précis (géophysique, définition de l'objet géologique cible - lithologie, modèle surfacique, modèle structural, données mécaniques, perméabilité, géochimie - modélisation du réservoir, modélisation prévisionnelle de l'exploitation par production/injection sur 30 ans), des coûts d'ingénierie de forage, des coûts d'ingénierie thermique pour la valorisation en surface de la chaleur, des frais de sélection de site, des investissements et des coûts d'installation d'un rig de forage, des coûts de préparation du site, des coûts juridiques, des coûts d'assurance, des coûts de recherche de financements et des coûts indirects* liés aux précédents (temps passé sur les recherches de financements par exemple, ou les frais de fait attribuables à l'activité : frais généraux et administratifs dédiés à l'activité géothermique).

Ces frais de développement sont considérés comme des coûts d'acquisition des immobilisations que sont les puits exploratoires. Ces coûts, mesurables et individualisés par projet, sont donc activés pendant toute la phase de préparation de l'exploration ("coûts d'acquisition des puits") et affectés en "stocks en cours".

Au lancement du plan d'exploration, ces stocks ont pour valeur leur coût historique car à ce stade, tout tend à démontrer que la campagne d'exploration sera un succès (disponibilité de zones aquifères à bonne profondeur, à bonne température et à bonne pression). Au cours de la campagne, et à chaque fois qu'un forage ne permet pas de tester positivement une zone aquifère exploitable, la probabilité de succès se réduit et le stock est ajusté en conséquence.

En conséquence,

- Si le programme échoue totalement (aucun puits ne présente des conditions d'exploitation viables), les coûts d'acquisition des puits ne sont pas constatés en stock.
- Si le programme permet de trouver des conditions d'exploitation géothermiques viables, il y a de fortes probabilités que les coûts engagés pourront être cédés à la SPV. La phase III viendra confirmer la capacité d'injection industrielle du réservoir qui aura été pré validé lors des tests de la phase II. Les coûts d'acquisition sont donc conservés en immobilisation en cours pour être transférés en immobilisations corporelles et amortis à partir de la mise en exploitation de la station géothermique, soit à la fin de la phase IV, dès lors que le raccordement électrique est réalisé.

A chaque phase du programme, les actifs constitués ont une valeur intrinsèque. Juridiquement, les PER sont cessibles (principe d'amodiation ou de mutation). Economiquement, leur valeur de marché dépend du potentiel de ressources. Plus les phases sont avancées (à l'issue des études géophysique, la valeur potentielle devient précise), plus les actifs constitués ont une valeur de cession importante. Nous estimons



possibles d'identifier 4 à 5 secteurs d'exploitation par PER, ce qui représente à minima un multiple de notre investissement initial.

Il y a deux projets en phase II :

- Strasbourg : PER accordé en juin 2013
- Val de Drôme : PER accordé en mars 2014

Au 31/12/2020, il y a un projet en phase III : Strasbourg : secteur de Vendenheim.

Au 31 décembre 2020, la société a reclassé en immobilisations incorporelles, les coûts associés aux différents Permis Exclusif de Recherche pour un montant de 8,8m€ précédemment classé en Stocks de Travaux, ce reclassement a également impacté les comptes du Compte de Résultat correspondant aux variations de stocks et à la production immobilisée.

Au 31 décembre 2021, il reste en immobilisations incorporelles les coûts de recherche et de développement pour un montant de 9,3 m€ mis en œuvre pour les projets suivants, PER Strasbourg pour les projets Eckbolsheim, projets Hurtigheim, PER Val de Drome et Riom.

A la date d'arrêté des comptes, compte tenu des recours juridiques en cours sur le PER de Strasbourg, la société se trouve placée dans l'impossibilité d'apprécier si une dépréciation de cet actif s'avère nécessaire et pour quel montant.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

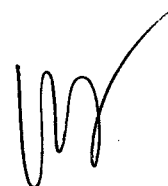
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et de taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition. Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisation ne sont pas inclus dans le coût des immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation.

Les durées d'utilisation sont les suivantes :

- Concessions et Brevets : 3 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Outillage industriel : 10 ans linéaire
- Installations générales Agencements : 10 ans linéaire
- Matériel de transport : 5 ans linéaire
- Matériel informatique : 3 ans linéaire



Produits et Charges financiers

Les produits financiers s'élèvent au 31/12/2021 à 443k€ et correspondent à la rémunération des prêts intra-groupes. Les charges financières s'élèvent au 31/12/2021 à 921k€ dont 209k€ correspondant à la dépréciation des comptes courants et des titres des filiales, 628k€ correspondant à des charges intra-groupes et 84k€ d'intérêts bancaires.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la société est indépendante fiscalement.

Le montant des déficits fiscaux reportables au 31 décembre 2021 est de 2 465 712€

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des Commissaires aux comptes s'élève à 12.000€.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation et événements post-clôture

PER DE STRASBOURG, DOUBLET DE VENDENHEIM

A la suite d'une série d'événements sismiques commencée le 27 octobre 2020 et notamment l'évènement du 4 décembre 2020, d'une magnitude de 3,6, la préfète du Bas Rhin, par deux arrêtés des 7 et 8 décembre 2020 a ordonné l'arrêt définitif des opérations de forages géothermiques, de simulation hydraulique des puits et de tests sur la commune de Vendenheim.

Un arrêté du 2 février 2021 prescrit à la société de déposer une déclaration d'arrêt définitif de l'activité. La société Georhin conteste ces arrêtés et a entamé une procédure judiciaire contre ces arrêtés auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Par un jugement 24 mars 2022, le Tribunal Administratif de Strasbourg a annulé les arrêtés contestés.

La Préfecture du Bas Rhin a fait appel de cette décision le 16 mai 2022 auprès de la Cour d'Appel de Nancy.

Un comité d'expert a été mis en place aux fins d'analyser les événements et proposer des méthodes ou technologies qui permettront d'intégrer le retour d'expérience de Vendenheim. La société collabore activement à ces travaux dont les conclusions ont été rendues publiques en Mai 2022 et continue la surveillance des puits.

PER DE STRASBOURG, projets de HURTIGHEIM ET ECKBOLSHEIM

En date du 15 avril 2021, la préfète du Bas-Rhin a publié trois arrêtés qui prescrivent, pour les sites d'Eckbolsheim et d'Hurtigheim ainsi que le site d'Illkirch exploité par la société Électricité de Strasbourg, des compléments d'études afin de tenir compte des observations et recommandations émises par le comité d'experts mentionné ci-avant. La société a suspendu les projets relatifs à ces sites.

Par un jugement 23 juin 2022, le Tribunal Administratif de Strasbourg a annulé les arrêtés contestés.

La société concentre ces efforts sur la préservation de ces actifs et la collaboration active avec les services de l'État de la Région Grand Est.

Par conséquent aussi, les activités sur les 4 autres PER détenus par la société ont été réduite au minimum.

Dans ce contexte, et compte tenu de l'état des discussions en cours avec les créanciers, la société a demandé le 2 février 2022 son placement en procédure de sauvegarde afin de faciliter ces discussions. La société est à ce jour en période d'observation jusqu'au 2 août 2022.

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a donc été retenue, en l'absence d'accord ou d'issue favorables, la continuité d'exploitation pourrait s'en trouver compromise.

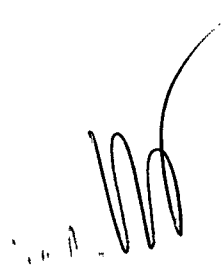
En conséquence de cette situation, la société a procédé aux dépréciations des actifs de la société principalement composés de participations (2,5m€), du stock de matériel (0,8m€) détenu et de certaines créances clients et intra-groupes (67m€).

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La COVID 19 n'a pas impacté significativement l'activité de la société sur l'exercice

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

L'exposition directe de l'activité de la société à la guerre en Ukraine et en Russie est nulle. Cependant, la société suit avec attention les effets indirects de cet événement, notamment la hausse du prix des matières premières et de l'énergie. A la date d'arrêté des comptes, cet événement n'affecte ni la rentabilité de notre société, ni la valeur de nos actifs. La continuité d'exploitation de notre société n'est donc pas remise en cause par cet événement.



RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	9 136 393		471 771
TOTAL immobilisations incorporelles :	9 136 393		471 771
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	247 539		3 834
Installations générales, agencements et divers	21 426		
Matériel de transport	85 113		4 666
Matériel de bureau, informatique et mobilier	136 997		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	491 075		8 500
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	2 526 505		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 961		250
TOTAL immobilisations financières :	2 529 466		250
TOTAL GÉNÉRAL	12 156 934		480 521

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			9 608 164	
TOTAL immobilisations incorporelles :			9 608 164	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			251 373	
Inst. générales, agencements et divers			21 426	
Matériel de transport		79 740	10 039	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			136 997	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		79 740	419 836	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			2 526 505	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		2 578	633	
TOTAL immobilisations financières :		2 578	2 527 138	
TOTAL GÉNÉRAL		82 317	12 555 137	

Amortissements

GEORHIN

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	314 238			314 238
TOTAL immobilisations incorporelles :	314 238			314 238
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	105 476	41 839		147 314
Inst. générales, agencements et divers	9 663	2 143		11 805
Matériel de transport	43 061	6 395	39 746	9 710
Mat. de bureau, informatique et mobil.	116 245	14 277		130 522
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	274 445	64 653	39 746	299 352
TOTAL GÉNÉRAL	588 683	64 653	39 746	613 590

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	41 839		
Installations générales, agencements et divers	2 143		
Matériel de transport	6 395		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	14 277		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	64 653		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	64 653		



VENTILATIONS DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS		
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. fiscal exceptionnel
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
TOTAL III			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (Col. 1+2+3)			

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	REPRISES			Mouvements nets des amort. à la fin de l'exercice
	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement. TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (Col. 4+5+6)				

TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ

Provisions Inscrites au Bilan

GEORHIN

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	2 365 160	161 240		2 526 400
	883 299		73 336	809 962
	28 524 043	325 343		28 849 386
	38 336 134	47 898		38 384 032
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	70 108 636	534 481	73 336	70 569 780

TOTAL GÉNÉRAL	70 108 636	534 481	73 336	70 569 780
----------------------	-------------------	----------------	---------------	-------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

GEORHIN

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	633		633
TOTAL de l'actif immobilisé :	633		633
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	263 880		263 880
Autres créances clients	34 369 138		34 369 138
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	1 750	1 750	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	162	162	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	395 538		395 538
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	43 578	43 578	
Groupe et associés	39 163 021	784 540	38 378 481
Débiteurs divers	4 889	4 889	
TOTAL de l'actif circulant :	74 241 956	834 919	73 407 037
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 712	1 712	

TOTAL GÉNÉRAL	74 244 302	836 631	73 407 670
----------------------	-------------------	----------------	-------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	13 639 569	13 199 569	440 000	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 340 303	2 340 303		
Personnel et comptes rattachés	14 625	14 625		
Sécurité sociale et autres organismes	40 690	40 690		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	5 771 323	5 771 323		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 758	4 758		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	54 132 151			54 132 151
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

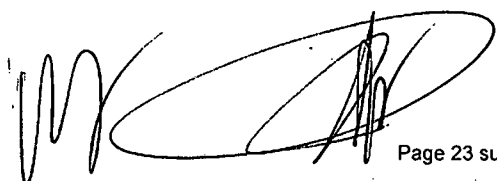
TOTAL GÉNÉRAL	75 943 419	21 371 268	440 000	54 132 151
----------------------	-------------------	-------------------	----------------	-------------------



NATURE	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Globaux	

TOTAL					
--------------	--	--	--	--	--

RAPPEL : Fonds commercial		
---------------------------	--	--



Charges à Payer

GEORHIN

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 464
Dettes fiscales et sociales	24 296
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	52 760



Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

GEORHIN

Période du 01/01/21 au 31/12/21


Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises Stocks revendus en l'état Marchandises				
Approvisionnement Stocks approvisionnement Matières premières Autres approvisionnements	1 173 971	1 607 393		433 422
TOTAL I	1 173 971	1 607 393		433 422

Production Produits intermédiaires Produits finis Produits résiduels				
TOTAL II				

Production en cours Produits Travaux Études Prestations de services				
TOTAL III				

PRODUCTION STOCKEE (ou déstockage de production)	II + III		
---	-----------------	--	--



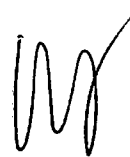
Charges et Produits Constatés d'Avance

GEORHIN

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	1 712	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	1 712	



Composition du Capital Social

GEORHIN

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	214000	15
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	214000	15



Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

GEORHIN

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition EURO

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à

GEORHIN
SAS au capital de 3 210 000 €
ZAC des champs de Lescaze 47310 ROQUEFORT
RCS AGEN 529 770 646
« La Société »

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'an deux mille vingt-deux, le 30 Juin à 19h, à ZAC des Champs de Lescaze 47310 Roquefort,

La Société LA COMPAGNIE DES CHATEAUX, société par actions simplifiée au capital de 84 793 365 € ayant son siège social à 23 Chemin de Gurutzeta 64500 CIBOURE immatriculée au RCS de BAYONNE sous le numéro 523 128 205, représentée par son Directeur général, Monsieur Daniel ARNAULT,

La Société LA COMPAGNIE DES CHATEAUX étant associée unique de la Société GEORHIN (ci-après désignée la « Société »),

La Société CQFD AUDIT, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, est absente et excusée,

Il est ici précisé que l'associé unique accepte expressément la convocation à l'assemblée générale faite en date du 30 juin 2022.

A PRIS LES DECISIONS RELATIVES A :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Montant des capitaux propres au regard du montant du capital social
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités,

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de - 1 386 080 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'associé unique prend acte que la Société n'a pas supporté au titre de cet exercice des frais et charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice de la façon suivante :

Section 1 – Origine

Résultat déficitaire de l'exercice : - 1 386 080 €.



Section 2 – Affectation

A hauteur de 1 386 080 € dans le compte report à nouveau

A l'issue de cette opération, le compte de Report à nouveau passera de – 62 536 470 € à – 63 922 550 €.

Section 3 – Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'associé unique prend acte qu'aux termes d'une décision en date du 31 août 2021, il a été pris acte de l'existence de capitaux propres de la Société étant devenu inférieurs à la moitié du montant du capital social et, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 alinéa 1 du Code de commerce par renvoi de l'article L.227-1 du même code, et il a été décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société.

L'associé unique prend également acte que la Société doit en conséquence au plus tard au 31 décembre 2023 soit avoir reconstitué ses capitaux propres à hauteur au moins de la moitié de son capital, soit avoir réduit son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur les réserves, sans que cette réduction puisse rendre le capital inférieur au montant minimum fixé par la loi.

QUATRIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé ou qui se sont poursuivies.

Conformément aux dispositions de l'article 227-10 du Code de commerce, l'associé unique prend acte de ce qu'aucune convention n'est intervenue directement ou indirectement entre la Société et ses dirigeants au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'associé unique,

La société LA COMPAGNIE DES CHATEAUX, Représentée par M. Daniel ARNAULT





Christophe DOMENGES
Marielle GALLO

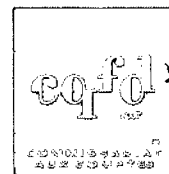
SAS GEORHIN
ZAC Des Champs de Lescaze
47310 ROQUEFORT
529 770 646 R.C.S. AGEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2021

CQFD AUDIT

48, rue de Cartou - 47000 AGEN -
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE RATTACHE A LA CRCC DE GRANDE AQUITAINE,
SARL au Capital de 1 000 EUROS - Registre du Commerce et des Sociétés AGEN B 492 622 295- APE 6920 Z - SIRET 492 622 295 00011



SAS GEORHIN
ZAC Des Champs de Lescaze
47310 ROQUEFORT
529 770 646 R.C.S. AGEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique de la société GEORHIN,

1. Opinion :

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GEORHIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion :

Référentiel d'audit :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance :

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

CQFD AUDIT

48, rue de Cartou – 47000 AGEN -
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE RATTACHE A LA CRCC DE GRANDE AQUITAINE,
SARL au Capital de 1 000 EUROS – Registre du Commerce et des Sociétés AGEN B 492 622 295- APE 6920 Z - SIRET 492 622 295 00011



Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation et événements post-clôture » de l'annexe des comptes annuels.

Observation :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude concernant l'évaluation des PER exposée dans la note « Immobilisations incorporelles » de l'annexe des comptes annuels.

3. Justification des appréciations :

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Le paragraphe « Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe précise que les titres de participation font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur historique et mentionne les principes retenus par votre société pour déterminer cette valeur d'utilité. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Le paragraphe « Immobilisations incorporelles » de l'annexe précise que votre société active les coûts relatifs aux projets de géothermie. Nos travaux ont consisté à apprécier les approches retenues par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour et mettre en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

CQFD AUDIT

48, rue de Cartou - 47000 AGEN -
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE RATTACHE A LA CRCC DE GRANDE AQUITAINE.
SARL au Capital de 1 000 EUROS - Registre du Commerce et des Sociétés AGEN B 492 622 295- APE 6920 Z - SIRET 492 622 295 00011



5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels :

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels :

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

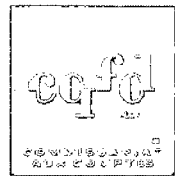
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

CQFD AUDIT

48, rue de Cartou - 47000 AGEN -
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE RATTACHE A LA CRCC DE GRANDE AQUITAINE.
SARL au Capital de 1 000 EUROS - Registre du Commerce et des Sociétés AGEN B 492 622 295- APE 6920 Z - SIRET 492 622 295 00011



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à AGEN, le 30 juin 2022

Le Commissaire aux comptes
CQFD Audit

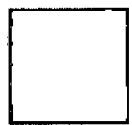
Christophe DOMENGES

CQFD AUDIT

48, rue de Cartou – 47000 AGEN -
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE RATTACHE A LA CRCC DE GRANDE AQUITAINE.
SARL au Capital de 1 000 EUROS – Registre du Commerce et des Sociétés AGEN B 492 622 295- APE 6920 Z - SIRET 492 622 295 00011

Bilan et Compte de résultat



Bilan Actif

Période du 01/01/21 au 31/12/21

GEORHIÑ

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	9 608 164	314 238	9 293 926	8 822 155
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	9 608 164	314 238	9 293 926	8 822 155
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	251 373	147 314	104 059	142 064
Autres immobilisations corporelles	168 462	152 038	16 425	74 567
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	419 836	299 352	120 484	216 630
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 526 505	2 526 400	105	161 345
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	633		633	2 961
TOTAL immobilisations financières :	2 527 138	2 526 400	738	164 306
ACTIF IMMOBILISÉ	12 555 137	3 139 990	9 415 147	9 203 091
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	1 173 971	809 962	364 009	724 095
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	1 173 971	809 962	364 009	724 095
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	4 000		4 000	4 000
Créances clients et comptes rattachés	34 633 018	28 849 386	5 783 632	5 725 485
Autres créances	39 608 938	38 384 032	1 224 906	5 407 506
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	74 245 956	67 233 418	7 012 538	11 136 991
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	547		547	2 771 971
Charges constatées d'avance	1 712		1 712	186 424
TOTAL disponibilités et divers :	2 260		2 260	2 958 394
ACTIF CIRCULANT	75 422 187	68 043 380	7 378 806	14 819 480
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	87 977 324	71 183 370	16 793 954	24 022 571

Compte de Résultat (Seconde Partie)

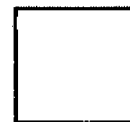
GEORHIN

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(595 069)	(491 459)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		24 471
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	442 967	459 196
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	442 967	483 667
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	209 138	40 701 294
Intérêts et charges assimilées	712 321	2 250 969
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	921 460	42 952 263
RÉSULTAT FINANCIER	(478 493)	(42 468 596)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(1 073 562)	(42 960 056)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 696	8 832 353
Produits exceptionnels sur opérations en capital	69 437	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	76 133	8 832 353
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	84 277	10 138
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	53 862	6 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	224 293	29 187 442
	362 433	29 203 580
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(286 300)	(20 371 227)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	26 218	(162 047)
TOTAL DES PRODUITS	1 827 260	34 480 904
TOTAL DES CHARGES	3 213 340	97 650 140
BÉNÉFICE OU PERTE	(1 386 080)	(63 169 236)

Annexe



Désignation de la société : **SAS GEORHIN**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31 décembre 2021, dont le total est de 16.793.954 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1.386.080 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés au 7 juin 2022.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règles générales

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent les dispositions du règlement ANC N°2016-07 du 4 Novembre 2016 du Comité de la réglementation notamment le plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

GeoRhin est l'entité du groupe chargée de réaliser les études techniques des projets de géothermie. Ces projets sont destinés à être hébergés dans des entités ad hoc qui porteront les investissements matériels et les financements levés. Pour ce fait, ces coûts de développement sont activés.

Ainsi, le développement d'un projet Géothermie s'étend sur une période minimale de 4 ans. Cette période, qui s'achève à la mise en construction de l'unité de géothermie profonde, peut se découper en 4 phases distinctes précédant l'exploitation :

- Obtention des PER (I)
- Forage (dont travaux exploratoires géosciences) (II)
- Construction (2°puits) (III)

- Installation de surface (IV)

Toutes ces phases nécessitent la mise en œuvre de moyens humains et techniques spécifiques générateurs de coûts pour l'entreprise : salaires, frais de déplacement et de fonctionnement, frais d'études extérieures ou investissements en divers équipements.

L'obtention de PER (I) est une étape clé du développement puisqu'elle donne une exclusivité territoriale de 5 ans renouvelable 2 fois. Le titulaire de ce titre minier est le seul à pouvoir commercialiser, donc le seul à pouvoir établir une installation en profondeur et en surface. Il a donc en tant que tel une valeur généralement évaluée en fonction de la ressource disponible. Nous ne sommes pas encore en mesure de déterminer cette valeur. Les dépenses engagées dans cette phase préliminaire, avant l'obtention du PER, sont comptabilisées en charges.

Grâce au PER, la phase d'exploration (de forage) (II) devient possible.

Le démarrage des forages nécessite au préalable des travaux exploratoires précis (géophysique, définition de l'objet géologique cible - lithologie, modèle surfacique, modèle structural, données mécaniques, perméabilité, géochimie - modélisation du réservoir, modélisation prévisionnelle de l'exploitation par production/injection sur 30 ans), des coûts d'ingénierie de forage, des coûts d'ingénierie thermique pour la valorisation en surface de la chaleur, des frais de sélection de site, des investissements et des coûts d'installation d'un rig de forage, des coûts de préparation du site, des coûts juridiques, des coûts d'assurance, des coûts de recherche de financements et des coûts indirects* liés aux précédents (temps passé sur les recherches de financements par exemple, ou les frais de fait attribuables à l'activité : frais généraux et administratifs dédiés à l'activité géothermique).

Ces frais de développement sont considérés comme des coûts d'acquisition des immobilisations que sont les puits exploratoires. Ces coûts, mesurables et individualisés par projet, sont donc activés pendant toute la phase de préparation de l'exploration ("coûts d'acquisition des puits") et affectés en "stocks en cours".

Au lancement du plan d'exploration, ces stocks ont pour valeur leur coût historique car à ce stade, tout tend à démontrer que la campagne d'exploration sera un succès (disponibilité de zones aquifères à bonne profondeur, à bonne température et à bonne pression). Au cours de la campagne, et à chaque fois qu'un forage ne permet pas de tester positivement une zone aquifère exploitable, la probabilité de succès se réduit et le stock est ajusté en conséquence.

En conséquence,

- Si le programme échoue totalement (aucun puits ne présente des conditions d'exploitation viables), les coûts d'acquisition des puits ne sont pas constatés en stock.
- Si le programme permet de trouver des conditions d'exploitation géothermiques viables, il y a de fortes probabilités que les coûts engagés pourront être cédés à la SPV. La phase III viendra confirmer la capacité d'injection industrielle du réservoir qui aura été pré validé lors des tests de la phase II. Les coûts d'acquisition sont donc conservés en immobilisation en cours pour être transférés en immobilisations corporelles et amortis à partir de la mise en exploitation de la station géothermique, soit à la fin de la phase IV, dès lors que le raccordement électrique est réalisé.

A chaque phase du programme, les actifs constitués ont une valeur intrinsèque. Juridiquement, les PER sont cessibles (principe d'amodiation ou de mutation). Economiquement, leur valeur de marché dépend du potentiel de ressources. Plus les phases sont avancées (à l'issue des études géophysique, la valeur potentielle devient précise), plus les actifs constitués ont une valeur de cession importante. Nous estimons

possibles d'identifier 4 à 5 secteurs d'exploitation par PER, ce qui représente à minima un multiple de notre investissement initial.

Il y a deux projets en phase II :

- Strasbourg : PER accordé en juin 2013
- Val de Drôme : PER accordé en mars 2014

Au 31/12/2020, il y a un projet en phase III : Strasbourg : secteur de Vendenheim.

Au 31 décembre 2020, la société a reclassé en immobilisations incorporelles, les coûts associés aux différents Permis Exclusif de Recherche pour une montant de 8,8m€ précédemment classé en Stocks de Travaux, ce reclassement a également impacté les comptes du Compte de Résultat correspondant aux variations de stocks et à la production immobilisée.

Au 31 décembre 2021, il reste en immobilisations incorporelles les coûts de recherche et de développement pour un montant de 9,3 m€ mis en œuvre pour les projets suivants, PER Strasbourg pour les projets Eckbolsheim, projets Hurtigheim, PER Val de Drome et Riom.

A la date d'arrêté des comptes, compte tenu des recours juridiques en cours sur le PER de Strasbourg, la société se trouve placée dans l'impossibilité d'apprécier si une dépréciation de cet actif s'avère nécessaire et pour quel montant.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et de taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition. Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisation ne sont pas inclus dans le coût des immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation.

Les durées d'utilisation sont les suivantes :

- Concessions et Brevets : 3 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Outillage industriel : 10 ans linéaire
- Installations générales Agencements : 10 ans linéaire
- Matériel de transport : 5 ans linéaire
- Matériel informatique : 3 ans linéaire

Produits et Charges financiers

Les produits financiers s'élèvent au 31/12/2021 à 443k€ et correspondent à la rémunération des prêts intra-groupes. Les charges financières s'élèvent au 31/12/2021 à 921k€ dont 209k€ correspondant à la dépréciation des comptes courants et des titres des filiales, 628k€ correspondant à des charges intra-groupes et 84k€ d'intérêts bancaires.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la société est indépendante fiscalement.
Le montant des déficits fiscaux reportables au 31 décembre 2021 est de 2 465 712€

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des Commissaires aux comptes s'élève à 12.000€.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation et événements post-clôture

PER DE STRASBOURG, DOUBLET DE VENDENHEIM

A la suite d'une série d'événements sismiques commencée le 27 octobre 2020 et notamment l'évènement du 4 décembre 2020, d'une magnitude de 3,6, la préfète du Bas Rhin, par deux arrêtés des 7 et 8 décembre 2020 a ordonné l'arrêt définitif des opérations de forages géothermiques, de simulation hydraulique des puits et de tests sur la commune de Vendenheim.

Un arrêté du 2 février 2021 prescrit à la société de déposer une déclaration d'arrêt définitif de l'activité. La société Georhin conteste ces arrêtés et a entamé une procédure judiciaire contre ces arrêtés auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Par un jugement 24 mars 2022, le Tribunal Administratif de Strasbourg a annulé les arrêtés contestés. La Préfecture du Bas Rhin a fait appel de cette décision le 16 mai 2022 auprès de la Cour d'Appel de Nancy.

Un comité d'expert a été mis en place aux fins d'analyser les événements et proposer des méthodes ou technologies qui permettront d'intégrer le retour d'expérience de Vendenheim. La société collabore activement à ces travaux dont les conclusions ont été rendues publiques en Mai 2022 et continue la surveillance des puits.

PER DE STRASBOURG, projets de HURTIGHEIM ET ECKBOLSHEIM

En date du 15 avril 2021, la préfète du Bas-Rhin a publié trois arrêtés qui prescrivent, pour les sites d'Eckbolsheim et d'Hurtigheim ainsi que le site d'Illkirch exploité par la société Électricité de Strasbourg, des compléments d'études afin de tenir compte des observations et recommandations émises par le comité d'experts mentionné ci-avant. La société a suspendu les projets relatifs à ces sites.

Par un jugement 23 juin 2022, le Tribunal Administratif de Strasbourg a annulé les arrêtés contestés.

La société concentre ces efforts sur la préservation de ces actifs et la collaboration active avec les services de l'État de la Région Grand Est.

Par conséquent aussi, les activités sur les 4 autres PER détenus par la société ont été réduite au minimum.

Dans ce contexte, et compte tenu de l'état des discussions en cours avec les créanciers, la société a demandé le 2 février 2022 son placement en procédure de sauvegarde afin de faciliter ces discussions. La société est à ce jour en période d'observation jusqu'au 2 août 2022.

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a donc été retenue, en l'absence d'accord ou d'issue favorables, la continuité d'exploitation pourrait s'en trouver compromise.

En conséquence de cette situation, la société a procédé aux dépréciations des actifs de la société principalement composés de participations (2,5m€), du stock de matériel (0,8m€) détenu et de certaines créances clients et intra-groupes (67m€).

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La COVID 19 n'a pas impacté significativement l'activité de la société sur l'exercice

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

L'exposition directe de l'activité de la société à la guerre en Ukraine et en Russie est nulle. Cependant, la société suit avec attention les effets indirects de cet évènement, notamment la hausse du prix des matières premières et de l'énergie. A la date d'arrêt des comptes, cet évènement n'affecte ni la rentabilité de notre société, ni la valeur de nos actifs. La continuité d'exploitation de notre société n'est donc pas remise en cause par cet évènement.

Immobilisations

Période du 01/01/21 au 31/12/21

GEORHIN

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	9 136 393		471 771
TOTAL immobilisations incorporelles :	9 136 393		471 771
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	247 539		3 834
Installations générales, agencements et divers	21 426		
Matériel de transport	85 113		4 666
Matériel de bureau, informatique et mobilier	136 997		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	491 075		8 500
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	2 526 505		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 961		250
TOTAL immobilisations financières :	2 529 466		250
TOTAL GÉNÉRAL	12 156 934		480 521

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			9 608 164	
TOTAL immobilisations incorporelles :			9 608 164	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			251 373	
Inst. générales, agencements et divers			21 426	
Matériel de transport		79 740	10 039	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			136 997	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		79 740	419 836	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			2 526 505	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		2 578	633	
TOTAL immobilisations financières :		2 578	2 527 138	
TOTAL GÉNÉRAL		82 317	12 555 137	

Amortissements

GEORHIN

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	314 238			314 238
TOTAL immobilisations incorporelles :	314 238			314 238
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	105 476	41 839		147 314
Inst. générales, agencements et divers	9 663	2 143		11 805
Matériel de transport	43 061	6 395	39 746	9 710
Mat. de bureau, informatique et mobil.	116 245	14 277		130 522
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	274 445	64 653	39 746	299 352
TOTAL GÉNÉRAL	588 683	64 653	39 746	613 590

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	41 839		
Installations générales, agencements et divers	2 143		
Matériel de transport	6 395		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	14 277		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	64 653		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	64 653		

VENTILATIONS DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS		
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. fiscal exceptionnel
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
TOTAL III			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (Col. 1+2+3)			

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	REPRISES			Mouvements nets des amort. à la fin de l'exercice
	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement. TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (Col. 4+5+6)				

TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ

Provisions Inscrites au Bilan

GEORHIN

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions. Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	2 365 160 883 299 28 524 043 38 336 134	161 240 325 343 47 898	73 336	2 526 400 809 962 28 849 386 38 384 032
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	70 108 636	534 481	73 336	70 569 780

TOTAL GÉNÉRAL	70 108 636	534 481	73 336	70 569 780
----------------------	-------------------	----------------	---------------	-------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

GEORHIN

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	633		633
TOTAL de l'actif immobilisé :	633		633
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	263 880		263 880
Autres créances clients	34 369 138		34 369 138
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	1 750	1 750	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	162	162	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	395 538		395 538
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	43 578	43 578	
Groupe et associés	39 163 021	784 540	38 378 481
Débiteurs divers	4 889	4 889	
TOTAL de l'actif circulant :	74 241 956	834 919	73 407 037
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 712	1 712	

TOTAL GÉNÉRAL	74 244 302	836 631	73 407 670
----------------------	-------------------	----------------	-------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	13 639 569	13 199 569	440 000	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 340 303	2 340 303		
Personnel et comptes rattachés	14 625	14 625		
Sécurité sociale et autres organismes	40 690	40 690		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	5 771 323	5 771 323		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 758	4 758		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	54 132 151			54 132 151
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	75 943 419	21 371 268	440 000	54 132 151
----------------------	-------------------	-------------------	----------------	-------------------

Fonds Commercial

GEORHIN

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition EURO

NATURE	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Globaux	

TOTAL					
--------------	--	--	--	--	--

RAPPEL : Fonds commercial		
---------------------------	--	--

Charges à Payer

GEORHIN

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 464
Dettes fiscales et sociales	24 296
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	52 760

Produits à Recevoir

GEORHIN

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	34 355 383
Personnel	
Organismes sociaux	
État	43 578
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	34 398 962

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

GEORHIN

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises Stocks revendus en l'état Marchandises				
Approvisionnement Stocks approvisionnement Matières premières Autres approvisionnements	1 173 971	1 607 393		433 422
TOTAL I	1 173 971	1 607 393		433 422

Production Produits intermédiaires Produits finis Produits résiduels				
TOTAL II				

Production en cours Produits Travaux Études Prestations de services				
TOTAL III				

PRODUCTION STOCKEE (ou déstockage de production)	II + III		
---	-----------------	--	--

Charges et Produits Constatés d'Avance

GEORHIN

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	1 712	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	1 712	

Composition du Capital Social

GEORHIN

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	214000	15
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	214000	15

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

GEORHIN

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition EURO

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/21 au 31/12/21

GEORHIN

Devise d'édition EURO

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	3 210 000			3 210 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	33 304			33 304
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	632 766	(63 169 236)		(62 536 470)
Résultat de l'exercice	(63 169 236)	63 169 236	1 386 080	(1 386 080)
Subventions d'investissement		228 330		228 330
Provisions réglementées				
TOTAL	(59 293 166)	228 330	1 386 080	(60 450 916)

Effectif Moyen

GEORHIN

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	5	

SAS GEORHIN
Comptes annuels 31/12/2021

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P Détenue Divid. Encaiss.	Val. Brute Titres Val. Nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (>50%)					
GEOLONS	1 000	100,00%	1 000	60 519	0
Zac des champs de Lescaze 47310 Roquefort	-7 860	0	0	0	-851
GEOFORON	1 000	100,00%	1 000	53 540	0
Zac des champs de Lescaze 47310 Roquefort	-53 129	0	0	0	-602
GEOVAL	1 000	100,00%	1 000	606 315	0
Zac des champs de Lescaze 47310 Roquefort	-59 107	0	0	0	-8 246
GEOECK	1 000	100,00%	1 000	890 064	0
Zac des champs de Lescaze 47310 Roquefort	-926 122	0	0	0	-12 115
GEOHURT	1 000	100,00%	1 000	173 130	0
Zac des champs de Lescaze 47310 Roquefort	-197 155	0	0	0	-8 406
GEOVEN	600 000	100,00%	600 000	36 351 452	7 083
Zac des champs de Lescaze 47310 Roquefort	-113 720 038	0	0		-1 457 579
GEOVIS	5 000	100,00%	5 000	784 540	0
Zac des champs de Lescaze 47310 Roquefort	-984	0	0	0	-2 098
FONGEOM	455 000	100,00%	910 000	138 960	583 033
Zac des champs de Lescaze 47310 Roquefort	-901 819	0	0	880 000	-586 379
GEOVEN ELECTRICITE	100	100,00%	100	838	0
Zac des champs de Lescaze 47310 Roquefort	-1 255	0	0	0	64
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
FORAGELEC	1 005 000	24,00%	241 200	0	63 897
Zac des champs de Lescaze 47310 Roquefort	- 121 816	0	0	0	-557 455
ENESOL GEOTHERMIE	2 309 000	24,47%	565 000	0	125 694
2652 Hameau d'Auzas 30140 Saint Jean du Pin	-392 929	0	0	0	-2 302 562
GEOTHERMIX	400 200	50,00%	200 100	101 986	NC
4 Place Malouet 63200 Riom	NC	0	0	0	NC
AUTRES TITRES					